

Les fosses mésolithiques d'Auneau (Eure-et-Loir - France)

Autor(en): **Verjux, Christian**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **81 (2000)**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-835968>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les fosses mésolithiques d'Auneau (Eure-et-Loir - France)

Christian Verjux

Résumé

Les travaux effectués ces dernières années sur le site de plein-air du «Parc du Château» à Auneau (Eure-et-Loir) ont confirmé que plusieurs phases d'occupation se sont succédé au Mésolithique entre 8000 et 5500 ans avant J. -C.

L'originalité du site provient notamment de la présence, à côté de sépultures, d'un très grand nombre de structures en creux, parmi lesquelles plusieurs catégories peuvent être distinguées: trous de combustion, fosses-dépotoir (sans préjuger de leur fonction initiale), probables calages de poteaux, dépôts intentionnels...

Les questions relatives aux fonctions de ces fosses, à leur organisation spatiale et à la chronologie relative et absolue conduisent à s'interroger sur la fonction même du site.

Historique des travaux

Le site du «Parc du Château» à Auneau se trouve en limite nord-orientale du plateau de Beauce, sur un petit relief à la confluence de deux cours d'eau. Le terrain naturel présente une légère dépression orientée est-ouest, sensiblement axée sur le milieu de la partie fouillée et correspondant à une langue sableuse, de moins de 10 m de largeur. Elle est encadrée au nord par le calcaire de Beauce et au sud par l'affleurement d'un banc de grès, situé au sommet des Sables de Fontainebleau et présentant à cet endroit un pendage vers le nord-est.

C'est dans la partie est de cette zone qu'a débuté la fouille en 1979, autour d'une sépulture en coffre du Néolithique moyen. Les vestiges néolithiques (Chasséen) apparaissaient relativement inorganisés, consistant essentiellement en déchets, provenant d'une part de rejets domestiques (silex, céramique, faune, etc.) et d'autre part du débitage du grès local, vestiges jouxtant des sépultures individuelles en fosse et en petits coffres de pierres.

La première fosse attribuable au Mésolithique a été fouillée en 1987, mais comme le site n'avait livré alors que des vestiges chasséens, ce n'est que quelques années plus tard que l'ancienneté de cette structure fut reconnue, de même que celle d'une sépulture fouillée en 1986. Cette fosse se signalait par une forte

coloration noire du Sable de Fontainebleau sous les niveaux de dépotoir néolithiques. Il s'agissait d'une structure plus ou moins circulaire, d'environ 1,40 m de diamètre pour une profondeur de 50 cm. Sa base se situait juste au-dessus du banc de grès sous-jacent qui n'avait pas été atteint. La poursuite de la fouille devait montrer que de nombreuses autres structures en creux étaient conservées sous les niveaux du Néolithique moyen.

Fin 1995, trois sépultures et une quinzaine de fosses se rapportant au Mésolithique étaient connues (Verjux, 1999). Les éléments sur la chronologie de l'occupation humaine indiquaient deux phases d'inhumation distinctes (Mésolithique moyen, puis final).

Les vestiges les plus anciens correspondent à deux crânes d'aurochs déposés intentionnellement au fond de fosses fouillées en 1993 et sont datés d'environ 8000 ans avant notre ère, à la charnière entre le Préboréal et le Boréal.

La sépulture découverte en 1990 (Sépulture 6)¹ remonte au Boréal, dans la phase moyenne du Mésolithique. Il s'agit de la tombe d'un jeune adulte, enterré en position assise dans une grande fosse. Le corps avait été recouvert de terres provenant de vidanges de foyer et calé par des pierres (plus de 300 kg). En l'absence de mobilier significatif, mis à part deux lames de silex, cette sépulture a été datée par le radiocarbone entre 7500 et 7100 ans avant J. -C. La position originale du défunt, bien que non exclusive du Mésolithique, renvoie à certaines tombes de Tévéc et Hoëdic ainsi qu'à celles de sites plus éloignés comme les cimetières de Skateholm I et II en Suède (Verjux et Dubois, 1997).

Les deux sépultures datées de la fin du Mésolithique par le radiocarbone (entre 5900 et 5500 ans avant J. -C.) ont été aménagées plus sommairement. Elles pourraient faire partie d'un petit cimetière que la poursuite des fouilles s'attachera à cerner.

1. La numérotation des sépultures, en continu, tient compte des tombes néolithiques.

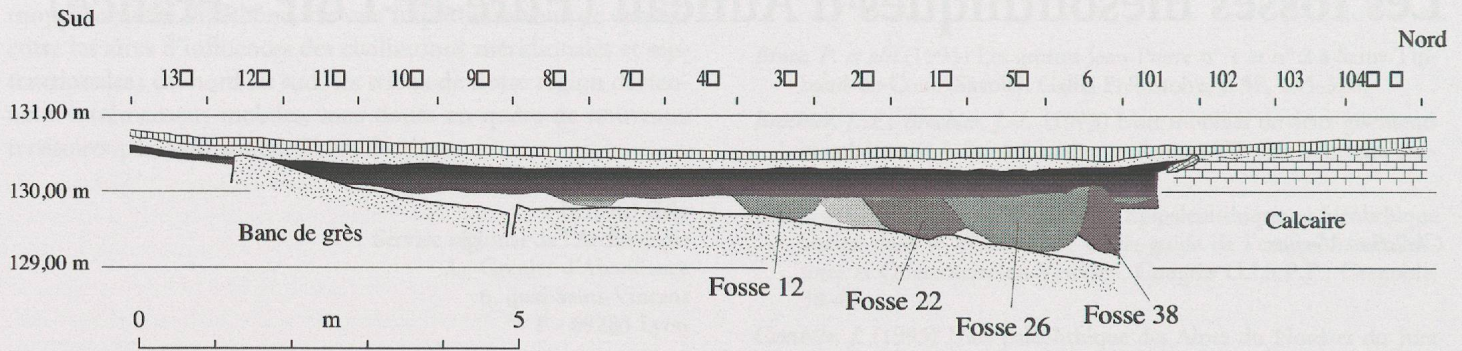


Fig. 1. Auneau (Eure-et-Loir) « Le Parc du Château ». Coupe schématique du sud vers le nord, montrant l'emplacement des fosses mésolithiques.

Dans la première (Sépulture 3), fouillée en 1986, l'inhumé avait été placé sur un dallage en position fortement repliée, sur le côté gauche, en procubitus partiel, la poitrine plaquée contre le sol, dans une fosse peu profonde. Il était orienté est-ouest, tête à l'est. Les membres inférieurs étaient très fléchis, pieds ramenés à hauteur du bassin, genoux réunis à hauteur du buste. Le membre supérieur droit était fortement replié, le gauche un peu ouvert et les poignets étaient réunis en avant du cou. L'extrémité distale d'un poinçon en os se trouvait à proximité des mains. Des débris de nacre à l'emplacement de la tête pourraient correspondre à un coquillage placé à cet endroit.

La seconde tombe (Sépulture 7), étudiée en 1992, était dans une simple fosse d'environ 1 mètre de longueur pour 0,50 m de largeur. Malgré les nombreuses perturbations du squelette, mal conservé, il a été possible de restituer la position d'ensemble du corps : l'inhumé avait été placé sur le dos, sur le banc de grès, orienté est-ouest, tête à l'ouest tournée vers le nord. Les membres inférieurs étaient repliés sur le côté droit du corps, les genoux venant toucher le coude droit, les membres supérieurs repliés le long du buste. Un poinçon en os et une lame de silex à troncature oblique, recueillis au voisinage du membre supérieur gauche, avaient sans doute été déposés intentionnellement dans la tombe.

C'est surtout à partir de 1992, lorsque la plus grande part des niveaux néolithiques a été fouillée, que la recherche des fosses s'est développée.

Méthode de fouille

La présence de structures en creux étant exceptionnelles sur un site mésolithique, il convient de les étudier avec soin. Début 1995, un abri métallique, couvrant 160 m², a été installé au-dessus de la zone en cours de fouilles, afin de la protéger des intempéries et de conserver les coupes d'une année sur l'autre, en les consolidant pour l'hiver (planches, remblaiement partiel, bâches, etc.).

En effet, la méthode a été affinée au fil des années, pour permettre un enregistrement et une fouille les plus complets possibles. La maille classique du carroyage, de 1 m de côté, est divisée en demi, voire en quart de mètre carré, qui sont fouillés sur toute la hauteur de la stratigraphie jusqu'au banc de grès pour

ménager le maximum de coupes. Ce procédé est de plus en plus systématique et, allié à une fouille fine, il permet de reconnaître le plus grand nombre de structures, qui sont pour la plupart identifiées sur le terrain pendant la fouille. Certains secteurs, perturbés par les terriers ou les racines, sont cependant plus difficiles à lire ou à interpréter, en l'absence de limites ou de structures patentes, et nécessitent une analyse supplémentaire.

Comme il est rare que différentes couches soient identifiables, la fouille consiste le plus souvent en passes successives de quelques cm d'épaisseur, en suivant les limites des fosses une fois qu'elles sont bien cernées. La totalité du sédiment extrait est tamisé à l'eau sur une maille de 2,5 mm. Si plusieurs structures sont présentes sur un même carré, elles sont fouillées successivement. L'unité de référence (marquage des objets) reste donc le mètre carré avec le numéro de relevé, le matériel étant réparti par structure. Les relevés sur plans sont exécutés à l'échelle 1/10, avec un code de couleur par nature d'objets (matière), ainsi que les dessins des coupes. Des prises de vue sont effectuées régulièrement par structure et pour la plupart des coupes.

L'enregistrement normalisé de la couleur des sédiments (Munsell Soil Color Charts) est accompagné d'une description de la matrice et des éléments. La dominante des teintes se situe le plus souvent dans la série 10YR (considérée donc comme série de référence principale), avec quelques variantes tirant davantage vers le jaune, et quelques variations dues aux perturbations locales (terriers, racines), à l'humidité du sédiment ou à sa granulométrie.

Stratigraphie

A partir du niveau du sol actuel, la stratigraphie suivante peut être observée :

- humus forestier gris-brun, sur une épaisseur de 10 à 15 cm ;
- petit cailloutis calcaire, sur une dizaine de cm d'épaisseur, correspondant aux labours antérieurs au siècle dernier. Le matériel archéologique est rare et présente des stigmates de charruage ;
- sable brun humique, d'une épaisseur variant entre 15 et 30 cm, très riche en matériel archéologique, correspondant aux occupations néolithiques ;

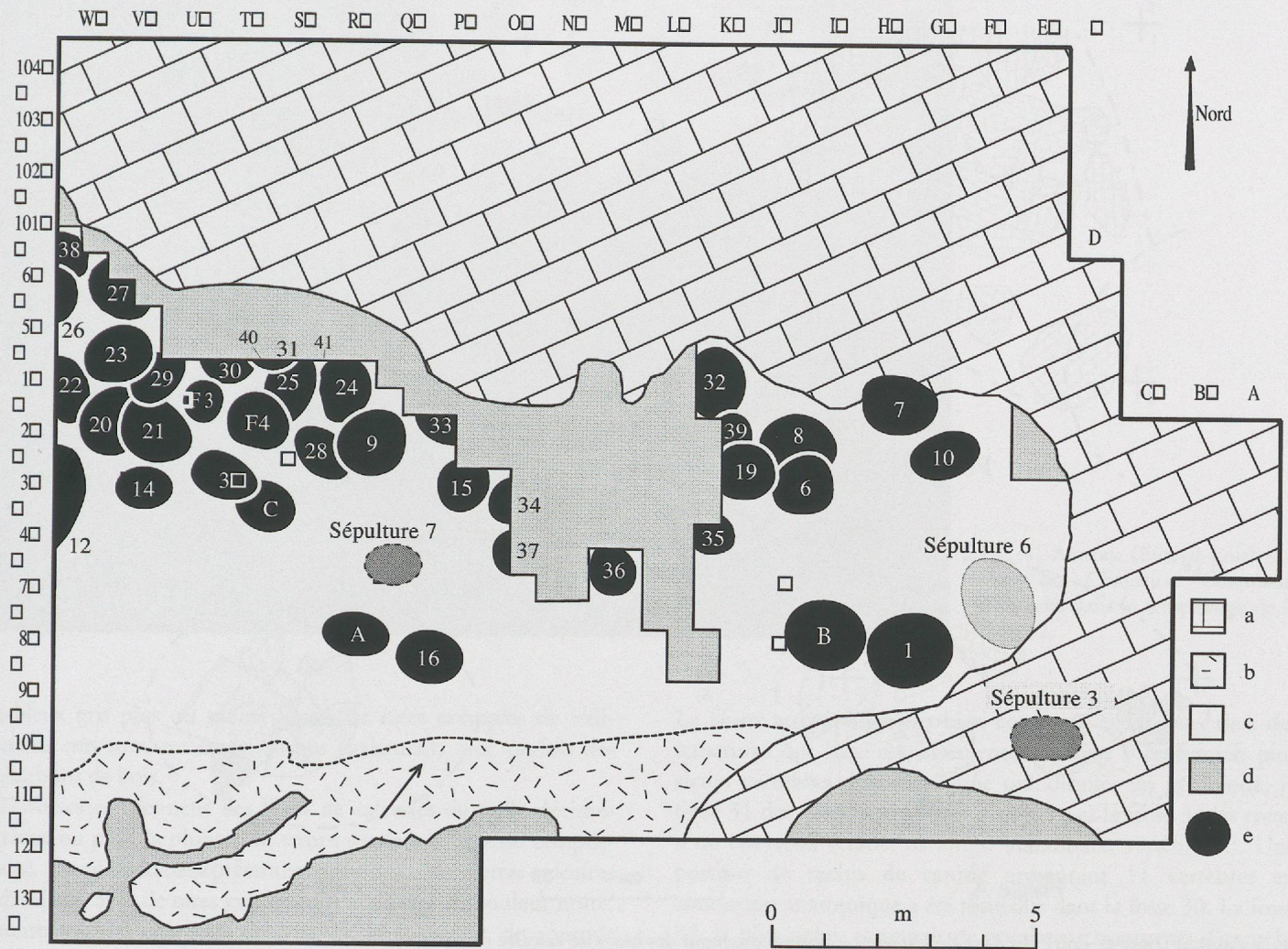


Fig. 2. Auneau (Eure-et-Loir) « Le Parc du Château ». Plan de répartition des fosses mésolithiques.

a. calcaire de Beauce; b. banc de grès; c. sable de Fontainebleau; d. sable de Fontainebleau (partie en cours de fouille); e. structures en creux mésolithiques.

- sable brun, s'éclaircissant à la base, sur 10 à 20 cm d'épaisseur, avec de rares éléments grossiers et peu de matériel archéologique;
- sable de Fontainebleau, naturellement d'un blanc pur, parfois perturbé par des terriers, se terminant en biseau vers le sud; des structures en creux entament ce dernier niveau;
- banc de grès à pendage vers le nord-ouest, affleurant au sud.

La coupe nord-sud, levée sur une vingtaine de m de longueur, met bien en évidence la dépression centrale et la remontée des couches vers le sud et vers le nord (fig. 1). L'apport de sédiments dans cette dépression provient en partie du ruissellement naturel et dans une certaine mesure de sable déplacé par le vent, mais également pour une large part des occupations néolithiques (aménagements de foyer, vidanges, façonnage de haches en grès, déchets domestiques, etc.). Il n'est d'ailleurs pas impossible que les sédiments néolithiques aient préservé les structures sous-jacentes de l'érosion et du lessivage.

Le niveau du sol naturel à l'arrivée des premiers occupants au Mésolithique doit correspondre sensiblement, en dehors des

parties fortement bioturbées, à la base de la coloration des sables de Fontainebleau, parfaitement blanc dans les secteurs non anthropisés. Cela représente donc en moyenne une différence de 30 à 40 cm par rapport au niveau du sol actuel. L'hypothèse de lambeaux de couches mésolithiques préservés sous les dépôts ultérieurs n'a pas pu être confirmée, et il est plus probable que, dans le secteur fouillé, seules subsistent les structures excavées, en partie tronquées par le piétinement et les activités néolithiques.

Données générales sur les structures en creux

Répartition

Une cinquantaine de structures en creux est désormais reconnue, uniquement dans le substrat sableux (fig. 2). Trois seulement (fosses 4, 5 et 13) sont attribuables au Néolithique moyen, les autres s'étalant du Mésolithique moyen à la fin de cette période.

Elles se situent dans les parties où le banc gréseux sous-jacent atteint une profondeur suffisante pour permettre un creusement.

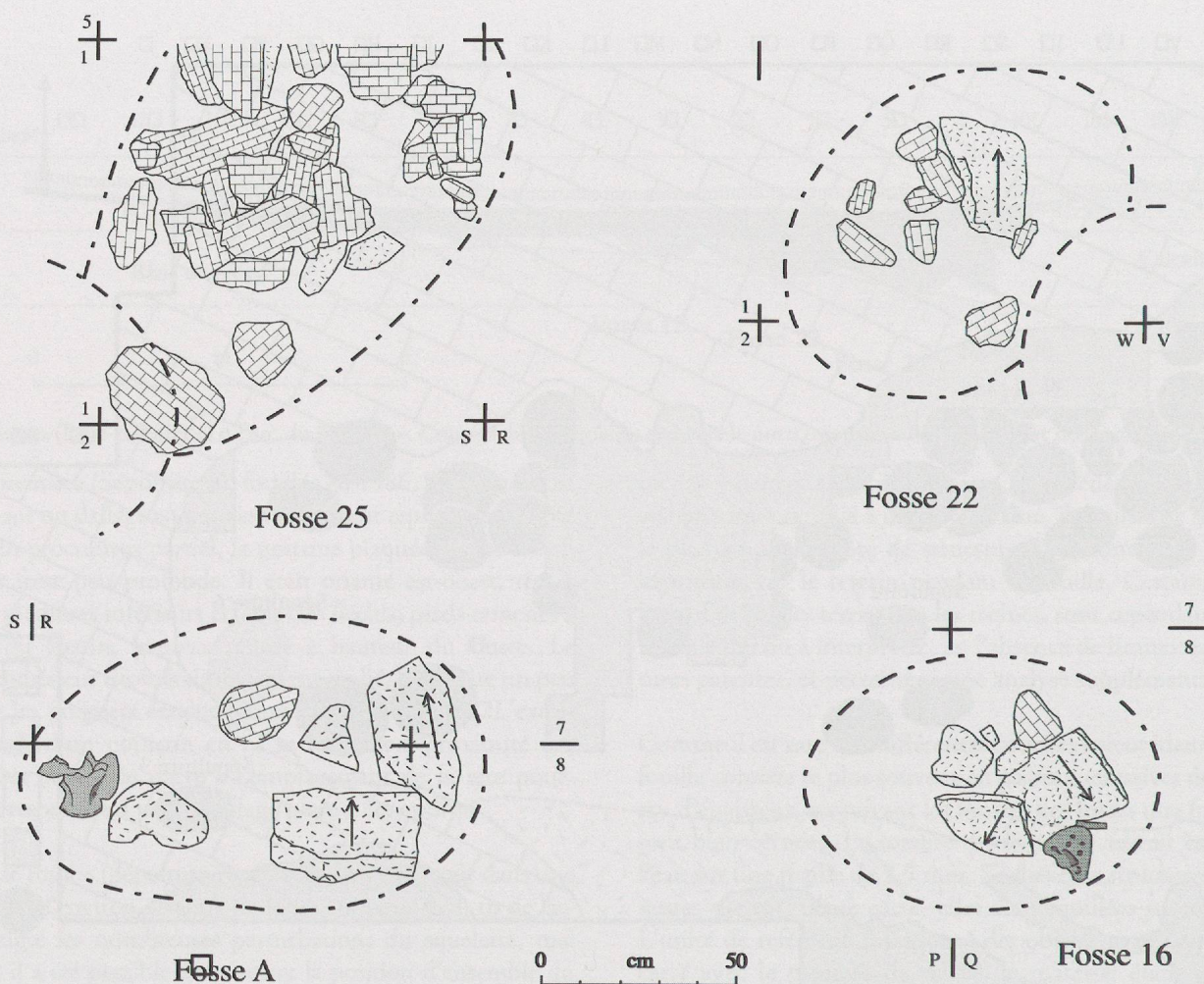


Fig. 3. Auneau (Eure-et-Loir) « Le Parc du Château ». Fosses contenant des blocs de calcaire ou de grès.

Le pendage du banc de grès vers le nord-est explique donc que les fosses soient concentrées sur moins de la moitié des 110 m² fouillés en totalité. Leur densité est extrêmement forte et les recouvrements sont fréquents.

La dernière campagne de fouilles a montré que la limite entre sable et calcaire au nord est délicate à identifier. En effet, des blocs calcaires ou un sédiment calcaire reconsolidé recouvrent le sommet de certaines structures. Il peut s'agir dans certains cas d'aménagements ultérieurs, d'érosion naturelle ou de l'érosion du bord du calcaire par les labours.

Morphologie

Si les fosses se repèrent assez bien, leurs limites sont parfois difficiles à cerner lors de la fouille. Quelques structures ont même été identifiées ultérieurement lors de l'analyse de la répartition du matériel, complétée par l'examen des coupes et des clichés photographiques.

Les contours sont le plus souvent circulaires, plus rarement ovales, les longueurs et largeurs étant alors proches. Rares sont donc les fosses très allongées. Les bords sont le plus souvent assez verticaux, donnant des profils en U, quelques-uns étant plus évasés. Dans 4 cas, dans la partie est de la fouille, le fond

des fosses présentait des concrétions calcaires en limite de structure².

Les diamètres (ou longueurs) varient d'une soixantaine de cm à 1,50 m, les deux tiers se situant entre 80 cm et 1,00 m. Les profondeurs vont de 40 cm à 1,30 m (dans un seul cas, isolé) mais la presque totalité se situe entre 40 et 60 cm. Il s'agit toujours de la profondeur observée à la fouille, ce qui signifie qu'elle devait être légèrement plus importante initialement, avant l'érosion naturelle ou anthropique. La plupart des structures descendent jusqu'au banc de grès sous-jacent.

Remplissage

Dans de rares cas, des couches distinctes ont pu être identifiées (fosses 7 et 32, sépulture 6, par exemple), mais les remplissages sont en général assez homogènes, et seules des différences de coloration sont décelables. Le sédiment dominant est un sable brun-jaune, avec ou sans gravillons calcaires, qui représente plus de la moitié des cas. Le reste consiste essentiellement en sédiment

2. Des prélèvements ont été effectués à plusieurs reprises afin d'analyser ce phénomène et de rechercher d'éventuelles traces (matières organiques, pollens, etc.).



Fig. 4. Auneau (Eure-et-Loir) «Le Parc du Château». Ossements d'aurochs dans le remplissage de la fosse 32.

sableux gris plus ou moins foncé, de rares exemples de sédiments très sombres étant connus également, avec parfois des charbons de bois.

27 fosses contiennent des blocs de calcaires de taille décimétrique ou plus, la plupart du temps situés à la base du remplissage. Deux structures présentent un niveau de pierres calcaires chauffées, avec de rares grès et un remplissage de couleur noire, contenant des charbons de bois. La plus grande, de contour quadrangulaire, atteint 1,20 m de grand diamètre, pour une profondeur d'environ 70 cm, tandis que l'autre mesure 80 cm par 60 cm de profondeur.

Sept structures renferment des gros blocs de grès ou plus souvent de calcaire. Ces blocs sont rarement posés à plat, mais sont le plus souvent obliques, verticaux ou sur chant (fig. 3). Ils délimitent des espaces vides, de 20 à 30 cm de diamètre, au centre ou dans l'axe de la structure, très bien conservés dans les fosses 25 et 38. Dans trois fosses, des blocs de grès ont été extraits du banc rocheux sous-jacent en mettant à profit les diaclases naturelles.

Matériel archéologique

Le débitage du silex est présent dans près de la moitié des structures, mais rarement en grande quantité, ainsi que des outils et des armatures. Le silex est toujours de couleur blanche, fortement patiné. Quelques objets sont même en partie désilicifiés. La fosse 1 a livré une abondante série laminaire, accompagnant plusieurs dizaines de kg de grès éclatés au feu et de la faune.

Le débitage du grès est très rare, mais quelques blocs ont simplement été testés et des gros outils existent, ainsi qu'un débitage de lames et lamelles. Un polissoir parallélépipédique, recouvert d'une matière évoquant l'ocre, a été recueilli dans la fosse 30.

La faune est parfaitement bien conservée et les deux tiers des structures ont livré des ossements. La fosse 9 renfermait plusieurs vertèbres d'aurochs, une mandibule, un métapode, la fosse 31 des côtes et vertèbres d'aurochs et la fosse 34 les restes d'un chevreuil (crâne, os longs, mandibule, vertèbres...). Une portion de rachis de canidé présentant 11 vertèbres en connexion anatomique a été recueillie dans la fosse 30. La fosse 32, la plus riche, contenait de nombreux ossements d'aurochs (fig. 4), une quinzaine de vertèbres, une dizaine d'extrémités d'os long brisés portant des traces de découpe, 2 omoplates, des côtes, des os articulaires et deux (ou trois) crânes, ainsi que du cerf (mandibule, astragale, côtes) et une vertèbre de poisson, la première rencontrée sur le site.

Les fosses B et C renfermaient chacune un crâne d'aurochs, déposée au fond de la structure (fig. 5) et accompagné dans un cas de deux armatures de flèches. Dans la fosse 20, un bois de cerf de 70 cm de longueur avait été déposé sur un crâne d'aurochs (fig. 5 et 6). Bien que la fosse soit recoupée par une autre structure, il paraît peu vraisemblable qu'elle ait pu contenir d'autres éléments volumineux. Ceux-ci n'auraient pas pu être entièrement détruits et, en particulier, l'existence d'une sépulture est à exclure.

Le matériel archéologique est rare dans ces structures contenant des gros blocs, bien que des silex soient toujours présents, notamment des armatures. Des ossements se rencontrent également : 1 vertèbre d'aurochs dans les fosses A et 16, et des fragments osseux dans les autres. Dans la fosse 25, un bois de cerf se trouve juste au-dessus d'une des deux zones sans pierres.

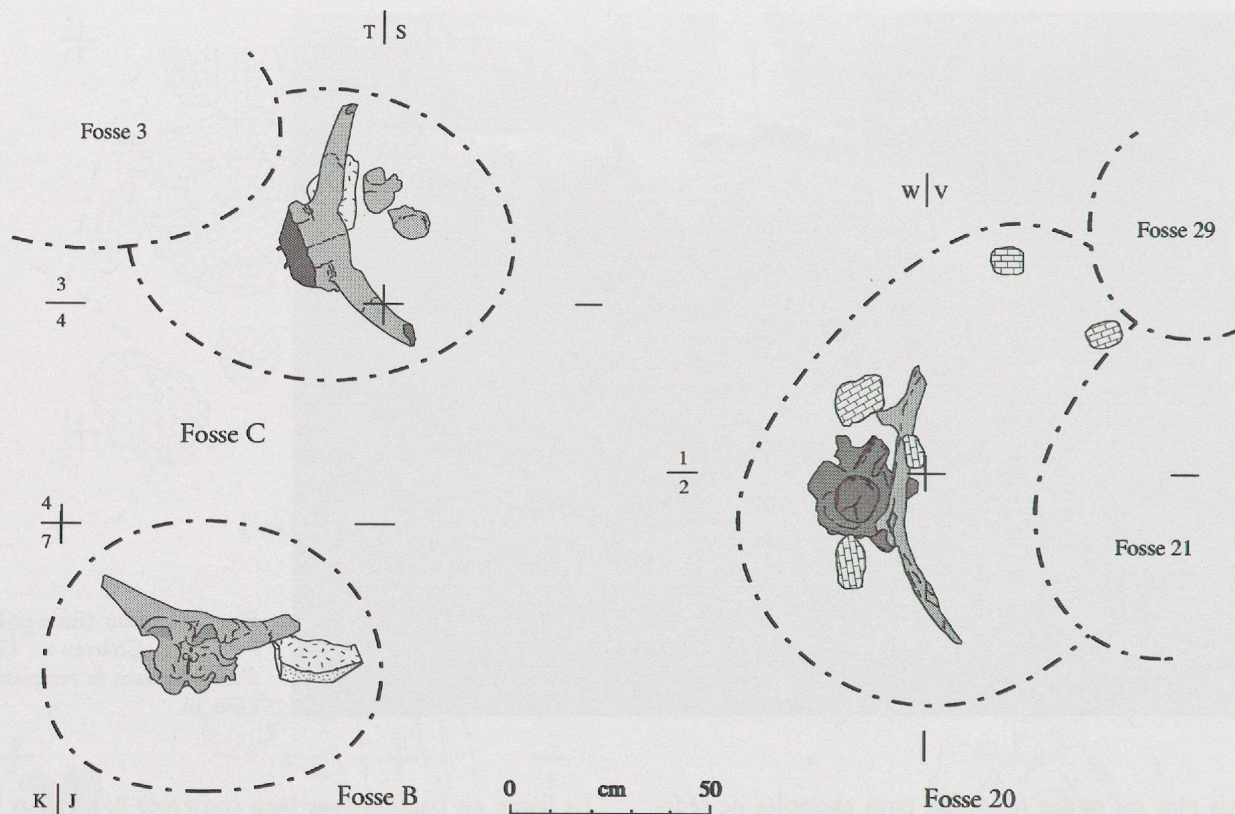


Fig. 5. Auneau (Eure-et-Loir) « Le Parc du Château ». Fosses contenant des dépôts animaux. Le crâne d'aurochs de la fosse 20 apparaît par l'intérieur de la boîte crânienne.

Interprétation

Les deux fosses avec blocs rocheux chauffés sont assimilables à des *trous de combustion*³, non vidangés après leur dernière utilisation. D'autres structures qui contiennent également un sédiment de couleur sombre pourraient avoir eu la même destination d'origine, mais le sable ne garde pas la trace de rubéfaction éventuelle. Si une vidange complète de la structure a été effectuée, sa fonction d'origine est alors délicate à établir.

Les structures contenant de nombreux déchets domestiques sont vraisemblablement des *fosses-dépotoir*, ce qui ne préjuge en rien de leur fonction d'origine. Pour les fosses présentant des parois pratiquement verticales, on peut s'interroger sur l'existence, à l'origine, d'aménagements ayant permis la conservation de ces profils, les fosses étant creusées dans un sable plutôt meuble, même s'il est relativement stable quand il est humide. Aucune trace de revêtement intérieur n'a été observée, à moins que les concrétions à la base de certaines fosses soient liées à ces dispositifs. Par ailleurs, on peut constater que quelques fosses présentent un remplissage stratifié, ce qui pourrait indiquer qu'elles sont restées ouvertes ou qu'elles ont été utilisées un certain temps. L'hypothèse que certaines d'entre elles correspondent à des structures de conservation ou de *stockage* ne doit pas être écartée.

La plupart des gros fragments de grès ont été rejetés dans les fosses sans avoir été débités. Après la fouille, ils ont pu être remis le plus souvent à leur emplacement d'origine. Cette observation, la coexistence avec de gros blocs de calcaire et la présence d'espaces vides conduisent à éliminer l'hypothèse d'une véritable exploitation du grès, bien que son utilisation

soit maintenant attestée dès le Mésolithique sur le site. L'interprétation comme *calages de poteaux* semble la plus plausible pour ces aménagements de blocs. Une éventuelle organisation de ce type de structures reste à mettre en évidence, sous réserve de leur contemporanéité. On peut cependant souligner que dans les cas de recoupements (fosses 22, 25 et 38), ces fosses sont toujours les structures les plus anciennes (Cf. fig. 2).

D'autres structures semblent jouer également un rôle différent. Il s'agit des fosses renfermant chacune un crâne d'aurochs, en association dans un cas avec un bois de cerf. Ces vestiges originaux ne paraissent pas avoir de rôle fonctionnel et leur caractère de *dépôts intentionnels* paraît indéniable. Ils ne trouvent pas d'équivalent dans le Mésolithique de l'Europe de l'ouest, mis à part le rapprochement possible avec les massacres d'aurochs découverts dans une des tombes de la nécropole de La Vergne (Charente-Maritime). Fouillée en 1995, elle a été datée d'environ 8400 à 8100 ans avant J.-C. (Duday et Courtaud, 1998), dans la même tranche chronologique que ces dépôts d'Auneau. Par ailleurs, si les ramures de cervidés sont fréquemment présentes dans les sépultures mésolithiques, participant parfois à l'architecture de la tombe comme à Téviec et Hoëdic (Péquart *et alii*, 1937; Péquart, 1954), seul le site de Beg-er-Vil a livré de tels vestiges en contexte non funéraire en France, avec 3 bois de cerf au sommet d'une fosse subrectangulaire, de 1 x 1,50 m, qui contenait par ailleurs des objets décorés (Poissonnier et Kayser, 1988).

3. La distinction entre les foyers en cuvette et les véritables fosses-foyers paraît nécessaire. Pour ces derniers, le terme «trou de combustion», retenu notamment par A. Beeching et J. Gasco, est explicite et neutre, sans référence ethnographique (Beeching et Gasco, 1991)

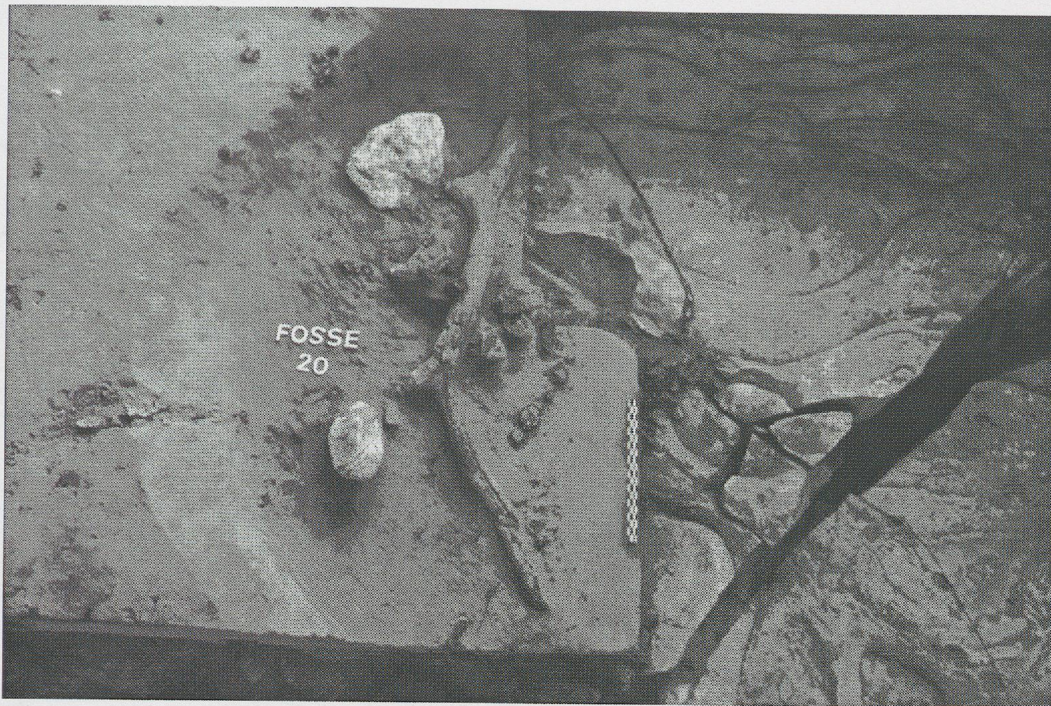


Fig. 6. Auneau (Eure-et-Loir) « Le Parc du Château ». Bois de cerf déposé dans la fosse 20.

Bien qu'aucune nouvelle tombe n'ait été découverte depuis 1992, la présence de restes humains en plusieurs endroits (dans les fosses 9, 26 et en W / 5-6) laisse envisager l'existence de sépultures proches, mais peut-être endommagées par des creusements ultérieurs.

Chronologie

Les relations chronologiques entre les structures et la mise en évidence de différentes phases d'occupation peuvent être identifiées à partir de plusieurs approches complémentaires. L'analyse des recoupements entre structures fournit une première indication, complétée par les données du mobilier archéologique. Enfin les datations radiocarbone précisent le cadre chronologique.

Stratigraphie

Les structures en creux sont toutes apparues, à une exception près (sépulture 3), sous les niveaux du Néolithique moyen. La plupart du temps les différences de nature du sédiment permettent de les isoler, même si les limites supérieures et les niveaux de creusements ne sont pas réellement conservés.

Une quinzaine de cas de recoupements entre structures a été observé à la fouille (fig. 7). Dans les parties supérieures des fosses, ceux-ci sont parfois difficiles à mettre en évidence en raison de la bioturbation, surtout lorsque les sédiments sont proches, mais un examen attentif du terrain et de la documentation permet souvent de trancher. Une analyse de la chronologie relative pourra donc être conduite lorsque cette zone sera totalement fouillée.

Mobilier

Pour les structures mésolithiques, seul le matériel lithique peut réellement donner des indications d'ordre culturel et sur la chronologie relative. L'analyse des nucléus (rares) et des produits de débitage n'étant pas encore effectuée, il est prématuré d'en tirer des informations. Cependant, certaines fosses ont livré de nombreuses lamelles, des éclats et esquilles et il semble envisageable d'étudier le matériel lithique sur le plan technologique.

Près d'une centaine d'armatures est actuellement recensée, mais beaucoup sont incomplètes en raison de fractures ou de l'action du feu. Elles sont présentes dans une quinzaine de structures. Il s'agit surtout de pointes à troncature oblique, de pointes à dos, à base retouchée ou non, de segments, de pointes fusiformes, de pointes de Sauveterre, ainsi qu'une pointe de Chateaubriand et des triangles scalènes. Ces armatures indiquent une phase moyenne du Mésolithique (Rozoy, 1978; Hinout, 1990).

Quelques structures, en revanche, ont livré des trapèzes symétriques ou non, parfois à retouche inverse plate, et associés dans un cas à une belle série de lames et lamelles de style Montbani (fosse 1). Ces éléments, attribuables au stade récent ou final du Mésolithique (Rozoy, 1978), paraissent, en l'état actuel des données, plus rares que ceux des phases antérieures.

Datations

Le très bon état de conservation des restes osseux, et parfois des charbons de bois, a permis d'effectuer de nombreuses analyses par le radiocarbone sur le site. Les résultats de 6 datations sont actuellement connus pour la période mésolithique :

- Sépulture 3: 6655 ±90 BP, soit -5870 à -5280 en dates calibrées (Ly 4731);

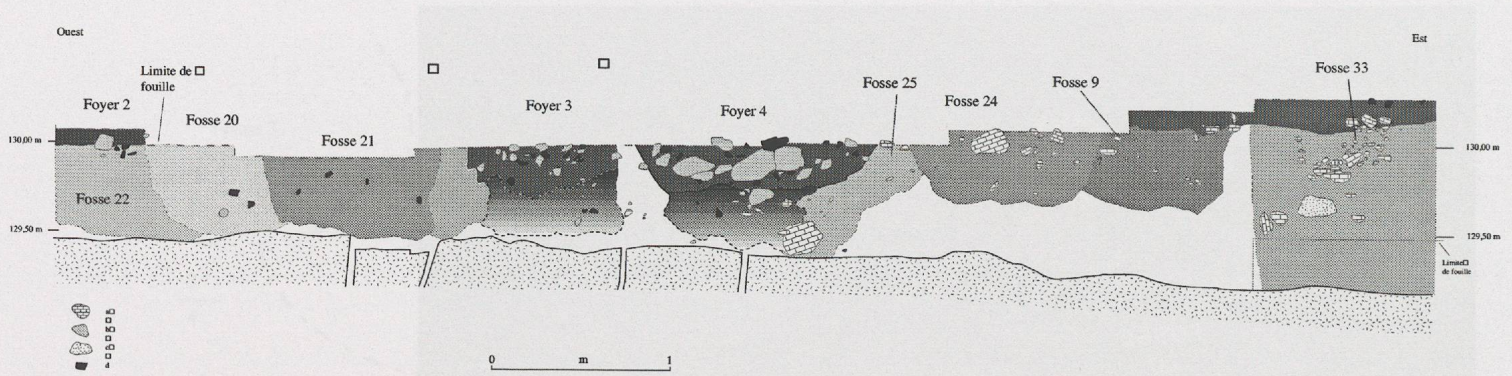


Fig. 7. Auneau (Eure-et-Loir) «Le Parc du Château». Coupe partielle, d'ouest en est, restituée à partir des relevés de terrain et montrant les recouvrements entre structures mésolithiques.

a. calcaire; b. calcaire chauffé; c. grès; d. grès chauffé.

- Sépulture 7: 6825 ±105 BP, soit -5913 à -5501 (Ly 7097);
- Foyer 4: 6930 ±85 BP, soit -5939 à -5623 (Ly 7972);
- Sépulture 6: 8350 ±105 BP, soit -7 528 à -7 069 (Ly 5606);
- Fosse B (Crâne aurochs): 9010 ±90 BP, soit -8237 à -7834 (Oxa 5643);
- Fosse C (Crâne aurochs): 8710 ±80 BP, soit -7923 à -7560 (Oxa 5644).

Elles confirment les indications fournies par le matériel lithique, en précisant la durée et l'étalement de l'occupation humaine au Mésolithique. Les crânes d'aurochs se rapportent au tout début du Mésolithique moyen, à la charnière Préboréal-Boréal, tandis que la sépulture 6 (en position assise) se situe dans le Boréal. Les trois autres dates indiquent nettement une phase homogène à la fin du Mésolithique.

Ces résultats montrent une lacune d'environ un millénaire, au Mésolithique récent. Pour la confirmer, il conviendrait cependant de terminer la fouille et de réaliser quelques analyses supplémentaires sur des échantillons choisis en fonction des recouvrements entre structures et du matériel recueilli.

Comparaisons

Ces nombreuses structures en creux constituent une particularité du site d'Auneau par rapport aux autres gisements mésolithiques français, qui ont rarement livré des fosses, comme l'a souligné J. -G. Rozoy (Rozoy, 1978, notamment p. 1097). S'il est vrai que les conditions de certaines fouilles anciennes n'ont pas permis de déceler ce type de structures, parfois difficiles à mettre en évidence, notamment sur les substrats sableux, la situation n'a pas beaucoup évolué depuis la parution de cet ouvrage. Cependant, il convient de reprendre la documentation disponible, et en particulier celle concernant les sites montmorenciens, non pris en compte par J. -G. Rozoy.

Nous ne retiendrons, dans un premier temps, que les sites de plein-air du nord de la France (fig. 8) qui ont révélé des structures de types fosse ou trou de combustion, à l'exclusion des aménagements tels que trous de poteaux, foyers, ou encore des sépultures.

A l'Allée Tortue à Fère-en-Tardenois (Aisne), la concentration A.T. IV a livré une fosse détectée en plan, mais pauvre en matériel, tandis qu'à A.T. Xa, deux fosses tapissées d'aliots se repéraient par la présence de silex (Rozoy et Slachmuylder, 1990). Sur la même commune, au Mont-Pigeon, R. Parent avait signalé une fosse remplie d'un sédiment carbonneux (foyer ?), détruite par une sablière (Parent, 1962). Au Tillet, à Cires-les-Mello (Oise), des fosses existent, mais les conditions de gisement ne permettent pas de les délimiter (Rozoy, 1996)

Sur le site de Téviéc, à côté des sépultures, de nombreux foyers ont été rencontrés et l'un d'eux est décrit comme une fosse présentant un lit de pierres chauffées à mi-hauteur (Péquart *et alii*, 1937, p. 21). Quelques fosses dépotoirs ont été fouillées plus récemment sur le site du Mésolithique final de Beg-er-Vil à Quiberon, certaines étant peut-être des structures de stockage (Kayser, 1991). En Bretagne également, le site de Ty-Nancien a livré une fosse creusée dans la serpentine locale et dont l'attribution chronologique est peut-être sujette à caution (Berrou et Gouletquer, 1973).

Les recherches menées dès la fin du siècle dernier et jusque dans les années 50 dans la Forêt de Montmorency ont conduit à la fouille de plusieurs dizaines de sites considérés la plupart du temps comme des ateliers d'exploitation du grès pour la fabrication d'un macro-outillage. 25 structures en creux ont été recensées et sont documentées (Tarrête, 1977, p. 192-193), mais leur nombre réel est nettement supérieur. Elles ont été souvent interprétées comme des fosses d'extraction, mais des «fonds de cabane» sont aussi mentionnés et l'association avec des industries tardenoisennes est parfois signalée. Quelques relevés de coupes figurent dans les articles faisant état de ces découvertes (Daniel, 1954, 1956, 1957, 1958). Sur le site le plus riche, à Piscop M 1, une quinzaine de structures a ainsi été découverte, certaines atteignant 3 m de diamètre pour 2 m de profondeur (Giraud *et alii*, 1938; Daniel, 1965). D'autres sites de Piscop (M 3, M 5 et M 7) ont également livré quelques fosses, ainsi qu'à Domont et Bethemont (Val d'Oise).

Ces dernières années, des opérations d'archéologie préventive ont révélé à plusieurs reprises des structures en creux mésolithiques. Ainsi, sur le site du «Petit Marais» à La Chaussée-

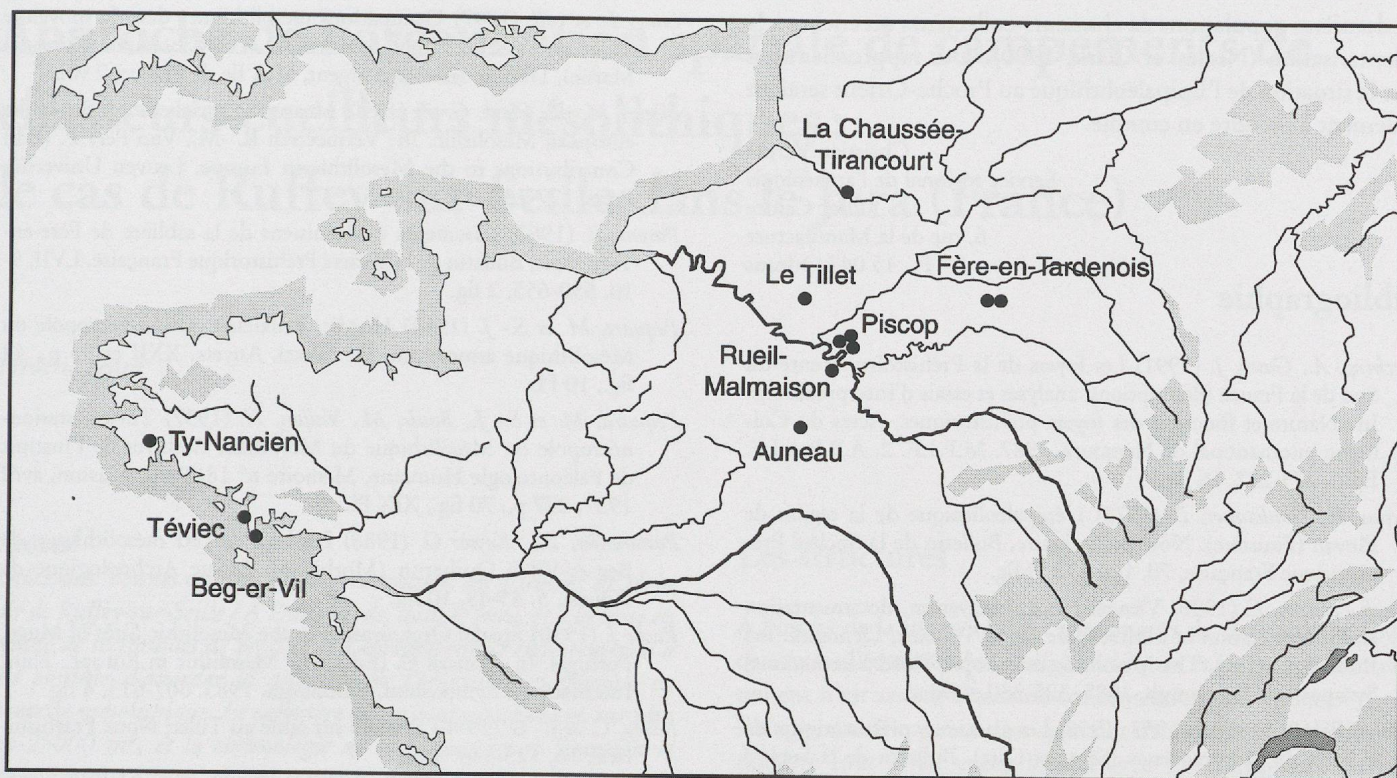


Fig. 8. Carte des sites mésolithiques de plein-air du nord de la France ayant livré des structures en creux mésolithiques (fond de carte P. Y. Devillers).

Tirancourt (Somme), trois grandes fosses stratifiées du Mésolithique moyen ont été découvertes à proximité de deux sépultures originales (Ducrocq et Ketterer, 1995). D'autres fosses auraient également été identifiées en Picardie lors d'évaluations (T. Ducrocq: communication personnelle). Une fosse a aussi été fouillée récemment sur le site des Closeaux à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), à une vingtaine de mètres d'une sépulture du Mésolithique moyen et dans le même contexte stratigraphique (Lang *et alii*, 1997).

Ces quelques exemples montrent que la recherche d'éléments de comparaison n'est pas vaine et qu'elle mérite d'être approfondie afin de mieux comprendre le(s) rôle(s) de ces structures en creux dans les sites mésolithiques.

Conclusions

Près d'une cinquantaine de structures en creux mésolithiques est désormais connue sur le site du «Parc du Château». La surface fouillée en totalité jusqu'au banc de grès représente environ 110 m² à la fin de la campagne de 1997. La densité de structures en creux est extrêmement importante, d'autant plus qu'elles sont localisées surtout dans la moitié nord de la fouille.

La densité et la nature-même des fosses, qui ne s'identifient que partiellement à des structures domestiques (foyers, dépotoirs), conduisent à s'interroger sur la nature de l'occupation humaine et les aménagements qui en subsistent. Le site du «Parc du Château» a été occupé au cours de plusieurs millénaires et il se distingue des sites d'habitats connus en plein-air pour la période mésolithique, notamment ceux installés sur les sables tertiaires du Bassin parisien. Seuls les gisements particuliers attribués au

Montmorencien présentent des similitudes, avec la mise en évidence de structures en creux, malgré des fouilles anciennes. Cependant, l'activité d'extraction et d'exploitation du grès semble être très réduite, voire inexistante à Auneau.

Il n'est pas impossible que l'utilisation funéraire des lieux depuis le Mésolithique moyen soit le fait dominant, conjointement à des pratiques rituelles ou cultuelles (crânes d'aurochs, bois de cerf). Les «calages de poteau» dont on ne peut dire actuellement s'ils se rapportent à des constructions (petites huttes) pourraient tout autant correspondre à d'autres dispositifs, peut-être en relation avec les dépôts animaux (totems?). En effet, de même que les deux crânes d'aurochs ont fourni les dates les plus anciennes, les recoupements entre structures indiquent que les fosses avec blocs de calages sont également parmi les premiers aménagements du site. Néanmoins, il paraît encore prématuré de rechercher une éventuelle organisation des structures.

Comme pour les sépultures, les données recueillies à Auneau pour les structures en creux devront être examinées dans une perspective plus large, étendue aux sites mésolithiques de l'Europe occidentale. Parmi les sites comparables par la densité de structures, mentionnons par exemple Muge, au Portugal, où une vingtaine de fosses, dont deux silos remplis d'escargots, ont été fouillées de 1952 à 1954, autour d'une hutte rectangulaire (Roche, 1990) ou encore Vænget Nord à Vedbæk (Danemark) qui a livré des trous de combustion et quelques fosses, de tailles variables (Brinch Petersen, 1990). En effet, les données sur l'aménagement de l'espace et le creusement de fosses, en particulier pour le stockage de denrées, permettent d'aborder les questions relatives à la durée d'occupation des sites, au statut de

ces dernières populations de chasseurs-collecteurs ou encore à la sédentarisation (Neeley et Clark, 1990). Des rapprochements avec la situation de l'Épipaléolithique au Proche-Orient seraient également à prendre en compte.

Christian Verjux
Service régional de l'archéologie
Drac Centre
6, rue de la Manufacture
F - 45 043 Orléans

Bibliographie

- Beeching, A., Gasco, J.* (1991) Les foyers de la Préhistoire récente du Sud de la France (descriptions, analyses et essais d'interprétation). In: Nature et fonction des foyers préhistoriques, Actes du Colloque international de Nemours, 1987, M.P.I.F. 2, A.P.R.A.I.F. Edit., 275-292, 16 fig.
- Berrou, P., Gouletquer, P.* (1973) L'épipaléolithique de la région de Plovan (Finistère). Note préliminaire, Bulletin de la Société Préhistorique Française, 70, 166-172, 3 fig.
- Brinch Petersen, E.* (1990) Vænget Nord: excavation, documentation and interpretation of a Mesolithic site at Vedbæk, Denmark. In: Bonsall, C. (Ed.), The Mesolithic in Europe, Third International Symposium, Edinburgh, 1985, 325-330, 4 fig.
- Daniel, R.* (1954; 1956; 1957; 1958) Les gisements préhistoriques de la forêt de Montmorency (Seine-et-Oise), Bulletin de la Société Préhistorique Française, LI, 555-559; LIII, 216-221; LIV, 516-523; LV, 71-77.
- Daniel R.* (1965) Le Tardenoisien II de Piscop (Seine-et-Oise). Contributions à l'étude de son outillage, Bulletin de la Société Préhistorique Française, 63, CRSM 1, XVII-XXIII, 3 fig.
- Ducrocq, T., Ketterer, I.* (1995) Le gisement mésolithique du "Petit Marais", La Chaussée-Tirancourt (Somme), Bulletin de la Société Préhistorique Française, 92, 2, 249-259, 13 fig.
- Duday, H., Courtaud, P.* (1998) La nécropole mésolithique de La Vergne (Charente-Maritime) In: Guilaine J. (Dir.) Sépultures d'Occident et genèse des mégalithismes (9000 - 3500 avant notre ère), Ed. Errance, 27-37, 3 fig.
- Giraud, E., Vacher, C., Vignard, E.* (1938) Le gisement mésolithique de Piscop, l'Anthropologie, 48, 1-2, 1-27, 12 fig.
- Hinout, J.* (1990) Evolution des cultures épipaléolithiques dans le Bassin parisien, Revue Archéologique de Picardie, 1990, 3-4, 5-14, 5 fig.
- Kaysers, O.* (1991) Le Mésolithique breton: un état des connaissances, in Mésolithique et Néolithisation en France et dans les régions limitrophes, Actes du 113e Congrès des Sociétés Savantes, Strasbourg, 1988, C.T.H.S. Edit., 197-211, 4 fig.
- Lang, L. et coll.* (1997) Occupations mésolithiques dans la moyenne vallée de la Seine. Rueil-Malmaison «Les Closeaux» (Seine-et-Marne), DFS de sauvetage urgent, SRA Ile de France, 2 vol.
- Neeley, M. -P., Clark, G. -A.* (1990) Measuring social complexity in the European Mesolithic. In: Vermeersch R. -M., Van Peer P. (Ed.) Contributions to the Mesolithic in Europe, Leuven University Press, 127-137, 1 Tab.
- Parent, R.* (1962) Gisements tardenoisien de la sablière de Fère-en-Tardenois, Bulletin de la Société Préhistorique Française, LVII, 9-10, 650-655, 2 fig.
- Pequart, M. et S. - J.* (1954) Hoëdic, deuxième station-nécropole du Mésolithique armoricain, De Sikkel, Anvers, XXII et 93 p., 42 fig., 10 Pl.
- Pequard, M. et S. - J., Boule, M., Vallois, H.* (1937) Tévéc, station-nécropole du Mésolithique du Morbihan, Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine, Mémoire n° 18, Paris, Masson, avril 1937, 227 p., 70 fig., XIX Pl.
- Poissonnier, B., Kayser O.* (1988) Les bois de cerf mésolithiques de Beg-er-Vil à Quiberon (Morbihan), Revue Archéologique de l'Ouest, 5, 35-43, 10 fig.
- Roche J.* (1990) Spatial Organization in the Mesolithic Sites of Muge, Portugal. In: Bonsall C. (Ed.), The Mesolithic in Europe, Third International Symposium, Edinburgh, 1985, 607-613, 4 fig.
- Rozoy, C. et J. - G.* (1996) Fouilles sur sable au Tillet, Notæ Præhistoricæ, 16, 123-144, 9 fig.
- Rozoy J. -G.* (1978) Les derniers chasseurs. L'Épipaléolithique en France et en Belgique, essai de synthèse. Bulletin de la Société Archéologique Champenoise, n° spécial, 3 vol., 1256 p., 259 pl.
- Rozoy J. -G., Slachmuylder, J. -L.* (1990) L'Allée Tortue à Fère-en-Tardenois (Aisne - France) Site éponyme du Tardenoisien récent. In: Vermeersch P.M., Van Peer P. (Ed.) Contributions to the Mesolithic in Europe, Leuven University Press, 423-433, 10 fig.
- Tarrete, J.* (1977) Le Montmorencien, Xe supplément à Gallia-Préhistoire, 218 p., 71 fig., VIII Pl., 18 tab.
- Verjux, C.* (1999) Chronologie des rites funéraires mésolithiques à Auneau (Eure-et-Loir). In: Thévenin A. (Ed.) L'Europe des derniers chasseurs, Actes du 5e Colloque UISPP (Commission XII), Grenoble (18-23 septembre 1995), Ed. CTHS, Paris, 293-302.
- Verjux, C., Dubois, J. -P.* (1997) Une sépulture mésolithique en position assise sur le site du «Parc du Château» à Auneau (Eure-et-Loir), Revue Archéologique du Centre, 35, 1996, 83-96, 13 fig.